

Le Département de l'Indre

Recrute

pour sa Direction Générale Adjointe des Routes,
des Transports, du Patrimoine et de l'Éducation

**Un Technicien Référent en Sécurité
Routière (H/F)**

Placé(e) sous l'autorité du chef du Service d'Ingénierie Routière, vos principales missions sont les suivantes :

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique routière départementale en matière de sécurité routière (veille juridique, la mise à jour des fiches techniques opérationnelles, ...)
- Mener des expertises dans le domaine de la sécurité routière, notamment :
 - diagnostics des passages à niveaux, mise en œuvre et suivi du plan d'action,
 - études de sécurité routière (analyse, signalisation routière verticale et horizontale)
 - gestion du patrimoine PPHM (diagnostics et mise en œuvre et suivi du plan d'action)
 - instruction et proposition de subvention des dossiers « amende de police »
- Assurer le suivi de la thématique sur la signalisation verticale,
 - gestion du marché de fourniture (montage du DCE, suivi du marché, ...)
 - programmation de remplacement
 - études de signalisation (directionnelle, police, temporaire, touristique, d'intérêt locale, ...)

QUALITÉS REQUISSES

- Rigueur, méthode, autonomie
- Compétences techniques dans le domaine de la sécurité routière
- Maîtrise des marchés publics

CONDITIONS de RECRUTEMENT

- Recrutement statutaire sur les cadres d'emplois des techniciens et des rédacteurs par mutation, détachement, liste d'aptitude ou à défaut par voie contractuelle, en application de l'article L332 du Code Général de la Fonction Publique.
- Rémunération statutaire + primes

Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées à M. le Président du Conseil départemental de l'Indre, Direction des Relations Humaines, CS 20639, CHÂTEAUROUX CEDEX.

La limite des candidatures est fixée au **26 mars 2025**.

Renseignements auprès de M. CHAMBON, Chef du Service d'Ingénierie Routière au 02.54.08.36.43.